

caractère de leurs plaidoyers. Leur tempéramment devait naturellement les porter tous deux au scepticisme; les sécheresses de la profession, le cercle dans lequel ils ont vécu et l'étude de leurs auteurs favoris, ont dû nécessairement activer le développement de ces prédispositions et jeter beaucoup de vague et de ténèbres dans leurs convictions religieuses. Ils veulent bien rester catholiques, mais ils ne savent pas trop ce que c'est que d'être catholique, du moins ils veulent l'être à leur goût, à leur manière; c'est ce qui ressort de leurs plaidoyers. Qu'ils aient raison de se plaindre de la conduite d'un certain nombre de prêtres à leur égard, nous n'avons pas à le discuter, mais ne pensent-ils pas qu'ils vont faire croire que le clergé n'a pas eu tort de les redouter? Et quand les abus doivent-ils détruire le respect au principe, ébranler des convictions sincères? C'était déjà assez pour eux de s'être chargés d'une cause si délicate et de soulever des questions si pleines de danger pour l'avenir, ils auraient dû se renfermer strictement dans leur rôle d'avocat. Des hommes de leur valeur et de leur talent n'ont pas le droit de parler inconsidérément de choses qu'ils n'ont pas suffisamment étudiées et de venir dire ensuite qu'ils n'ont pas eu l'intention de professer des doctrines anti catholiques; leurs paroles ont trop de retentissement pour qu'ils les lancent au hasard sous l'empire de rancunes et de ressentiments même justifiables.

Quelles que soient les opinions religieuses de M. Doutré, c'est un homme de talent et de mérite, qui doit sa position au Barreau à son travail et à ses succès. Sérieux, censé et charitable, il est plein de déférence pour ses confrères, toujours prêt à rendre service à tout le monde et à pardonner aux autres des impatiences et des indécidités dont il ne se rend pas coupable souvent lui-même. Franc, loyal et honnête dans ses procédés il a l'estime du Banc et du Barreau. Son dévouement pour sa famille et sa bienveillance pleine de délicatesse méritent les plus grands éloges, il n'a pas laissé les siens en arrière, il les a fait monter avec lui et s'il en est qui ont été malheureux, c'est leur faute, ils ont dédaigné la main qu'il leur a souvent tendue.

M. Doutré a toujours été considéré comme l'un des meilleurs écrivains de son parti, il a publié des articles politiques qui ont fait du bruit, on y remarquait surtout la vigueur de la pensée, et l'énergie du style. M. Doutré cultive l'antithèse, et se complait dans les déductions morales et philosophiques; il aime à secouer ses ailes un peu lourdes pour s'élever vers les hauteurs métaphysiques. M. Doutré parle difficilement et n'a pas le talent de l'improvisation, sa pensée lente, pesante et substantielle préfère le silence et la tranquillité du cabinet au bruit et à la précipitation du palais et du husting. L'improvisation se prête peu d'ailleurs à l'habitude et au plaisir qu'il a de travailler sa pensée et sa phrase, à son goût pour les antithèses, et les allégories. Il a manifesté dans la cause Guibord des défauts littéraires qu'on avait déjà remarqués et qui ont, peut-être, la même cause que ses erreurs religieuses. Il semble adopter quelquefois le genre fantasmagorique, les phrases à effet, le style ampoulé de quelques auteurs modernes. Il a tort de se donner tant de peine pour dire mal ce qu'il peut dire si bien avec moins de trouble, il est vrai qu'il aime le travail. M. Doutré a de l'ambition, il s'occupe de tout et a toujours pris une part considérable au mouvement politique, social, religieux et littéraire depuis vingt ans. Le parti rouge, dans des moments d'impatience contre M. Dorion, a déjà songé à le choisir pour chef. L'attitude qu'il vient de prendre dans l'Institut et dans l'affaire Guibord n'aplaniront pas les obstacles que sa candidature a déjà rencontrés dans plusieurs comtés.

Le temps me presse: courons aux avocats de la défense.

#### M. JETTÉ.

M. Jetté prend la parole: moyenne taille, teint pâle, très pâle, front large, bien développé, figure calme, douce, physionomie agréable, quelque chose de l'hon. M. Dorion; voilà ce qu'on remarque au premier coup d'œil.

M. Jetté a commencé à pratiquer en société avec MM. Lesage et Jetté; c'était une société d'hommes lettrés et de bonne éducation qui devait faire plus d'esprit que de loi dans les commencements. MM. Lesage et Fabre surtout devaient s'interrompre souvent au beau milieu d'un passage de Pothier sur les successions pour lire une page de Lamartine ou d'Alfred de Musset. Les nécessités de la vie devaient naturellement briser tôt ou tard une société plus littéraire que professionnelle, plus aimable que pratique. C'est ce qui eut lieu, M. Jetté resta seul ce qu'il avait toujours été malgré les mauvais exemples de ses spirituels confrères.—avocat. Il a fait son chemin tranquillement, patiemment, sans précipitation; il a attendu son tour, confiant en sa destinée, ne cherchant ni le bruit ni l'éclat. M. Jetté n'est pas un homme à grands mouvements, à conceptions hardies; il s'élève juste assez haut pour bien voir tout ce qu'il voit et nous en faire part dans un langage clair, élégant et distingué. Pensée, style, élocution, physionomie, geste, manières: tout cela chez M. Jetté se

tient, se ressemble et se distingue par l'élégance, la mesure, la dignité et la placidité. Ses discours attestent des études et des aptitudes variées, une intelligence forte et lucide. Son talent s'est révélé avec honneur dans la cause Guibord; c'est lui qui a fait le plaidoyer le plus parfait sous le rapport de la convenance, de l'apropos et de la justesse des idées et de l'expression; mais on ne peut pas dire que c'est lui qui a le mieux parlé pour la bonne raison qu'il a lu son plaidoyer; lire et plaider sont deux choses bien différentes et qui s'excluent même. Nous comprenons que dans une cause si importante pleine de dangers et d'écueils, un plaidoyer écrit offrait beaucoup plus de garantie à un diplomate comme M. Jetté qui devait nécessairement craindre de se compromettre et de se laisser entraîner au-delà des limites que son libéralisme lui imposait; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'a pas autant de mérite que s'il eût improvisé. Ce que nous disons à M. Jetté s'applique aussi à M. Doutré.

Nous venons de dire que M. Jetté est diplomate, il l'est en effet; catholique sincère, libéral, convaincu, il glisse à travers toutes les opinions, ne froisse personne et garde son indépendance; on en a eu la preuve dans la cause Guibord. Assez fort pour maîtriser les entraînements du cœur et de la pensée, il ne dit et ne fait que ce qu'il veut; franc, loyal, sincère et affable, il sait cependant, grâce à un jugement sain et à une grande habileté, pratiquer toutes ces vertus sans trop gêner sa liberté d'action. C'est en un mot une belle organisation parfaitement équilibrée, où le cœur et la raison font bon ménage en se faisant des concessions mutuelles.

#### M. CASSIDY.

Deux mots seulement de M. Cassidy, dont nous avons déjà fait le portrait, afin d'avoir le temps de parler de M. Trudelle, que nous tenons à faire connaître à nos lecteurs. Nous sommes fatigués de faire des éloges à M. Cassidy, il faudrait répéter ce que nous avons déjà dit de lui. Il a été plus que jamais fin, perspicace, retors, vif, sarcastique, magnifique tirailleur. M. Cassidy c'est le chasseur de Vincennes qu'on dit si alerte, si brave, si gai dans la bataille, ripostant de vingt points à la fois, se battant sous toutes les formes, dans toutes les positions. Nous pourrions ajouter que dans la cause Guibord il s'est un peu battu avec l'ardeur et la témérité d'un jeune conscrit, qu'il paraissait manquer à la discipline, lorsqu'il abordait le terrain un peu nouveau pour lui de la théologie et du sentiment; mais il nous faudrait entrer dans des développements trop longs. M. Cassidy nous pardonnera de le laisser dormir tranquillement sur ses lauriers et de passer à son voisin.

#### M. TRUDEL.

J'ai vu quelque part, dans une histoire illustrée de la révolution française, le portrait d'un jeune officier de la Vendée à la foi sublime, au patriotisme héroïque. M. Trudel lui ressemble, il en a les traits et le caractère, et comme lui, il se serait fait tuer avec plaisir pour son Dieu et son roi.

M. Trudel est une de ces natures fortes, vigoureuses, à la morale austère, aux principes inflexibles, à la logique impitoyable. Il n'est point pour lui d'accommodements avec le ciel et de ménagement pour les faiblesses humaines, il ne connaît point les circonstances de temps et de lieux, les questions d'opportunité. On ne peut s'empêcher de l'estimer, même quand on ne l'aime pas, car il croit ce qu'il dit et il pratique ce qu'il enseigne, ses convictions s'alimentent aux sources les plus élevées de la foi et de la raison. Dévoué, sensible et généreux, lorsqu'on fait appel à ses sentiments, il est sans pitié ni merci pour les principes qu'il ne partage pas et pour ceux qui les professent. Il aime les situations tranchées, les combats à outrance, les guerres saintes, les luttes du moyen-âge. C'est un véritable soldat de l'Eglise, toujours prêt à payer de sa personne, à verser son sang, s'il le fallait, pour son triomphe.

M. Trudel a eu le rôle le plus difficile à remplir dans la cause Guibord: venant en troisième lieu après MM. Cassidy et Jetté, qui avaient épuisé le côté pratique de la cause, il s'est lancé dans une voie immense, dans des horizons qui paraissent trop éloignés de la véritable question. Ce n'est pas un plaidoyer, c'est une dissertation magnifique qu'il a faite sur l'origine de l'autorité de l'Eglise et l'exercice de son pouvoir dans le monde. Ce travail remarquable indique des études sérieuses, une intelligence vigoureuse, un esprit réfléchi, c'est bien sans contredit le plaidoyer qui a exigé le plus d'efforts, de soin et de méditation.

M. Trudel écrit mieux qu'il ne parle, l'abondance de ses pensées nuit à son improvisation; il lui faudrait, pour grouper toutes ces idées qui fourmillent dans son cerveau, un talent d'analyse et une habitude de parler qu'il ne paraît pas avoir. Toutes ces idées indisciplinées luttent, se pressent, s'accrochent, s'embarrassent et produisent, dans son langage, ces hésitations, ces réticences et ces longueurs qu'on a remarquées. Malgré tous les désavantages de sa position et ces défauts que l'expérience dé-

truira, M. Trudel a justifié, dans cette cause, l'opinion que l'on a de ses talents. M. Trudel met ordinairement trop d'aigreur dans ses polémiques, l'énergie de ses convictions et la vivacité de son tempéramment lui attirent des rancunes et des appréciations qu'il ne mérite pas. La vérité doit se manifester par la douceur et non par la colère; la foi ne s'impose plus à coups de fusil. M. Trudel a de l'avenir, il doit non seulement défendre avec chaleur ses principes et ses convictions, mais il doit encore les faire aimer et accepter; dans un pays comme celui-ci, les ménagements et l'esprit de conciliation sont nécessaires à celui qui veut parvenir.

L. O. DAVID.

#### LE NORD-OUEST.

La *Minerve* de lundi a publié la correspondance échangée entre le bureau colonial et notre gouvernement au sujet des troubles du Nord-Ouest. On voulait, en Angleterre, exécuter de suite le transfert du Territoire de la Compagnie à la Reine et de la Reine au Canada. Les raisons d'état invoquées par Lord Granville ne sont pas très fortes. Il a eu le soin de cacher la principale, la raison de mesquine économie qui inspire le cabinet anglais dans sa politique coloniale: si la transaction eût pu s'opérer dès décembre dernier, comme il le demande vivement dans sa dépêche du 30 novembre, on nous aurait dit plus tard: "maintenant, messieurs, arrangez-vous avec votre Nord-Ouest. Vous l'avez voulu, vous l'avez; payez-en la façon." Le cabinet Gladstone s'élève rarement à plus de hauteur en affaires coloniales: il nous a déjà demandé quelques louis pour faire les frais du dégraissage des fusils qui avait prêtés à nos volontaires pour repousser l'invasion fénicienne!

Le gouvernement fédéral lui a vertement répondu: le moins qu'un acheteur puisse exiger, c'est que le vendeur lui livre la chose vendue et lui en assure la paisible possession. Or, la Compagnie de la Baie d'Hudson ne peut plus faire cela, pas plus qu'elle ne le pouvait en décembre: son territoire est en pleine insurrection et son autorité est anéantie, grâce à la faiblesse et à l'incapacité de son gouvernement, toléré par l'Angleterre. Que celle-ci accepte d'abord le transfert, qu'elle pacifie le Territoire, et nous n'avons pas d'objection à l'aider dans cette tâche, et après cela nous pourrions facilement prendre possession de la Terre de Rupert.

Si, d'ailleurs, nous pouvons ajouter foi aux dernières nouvelles de la Rivière-Rouge, cette œuvre de pacification serait en bonne voie de s'accomplir. On essaie d'atténuer l'exécution de Scott en disant qu'elle a été inspirée par la perfidie des Américains, qui espéraient par là rendre impossible tout rapprochement entre Riel et notre gouvernement: on dit encore que le chef des insurgés est devenu très-modéré et qu'il reçoit même l'appui de la population anglaise et écossaise: mais tout cela est à l'état de rumeur et demande confirmation. Ce qui est incontestable, c'est l'arrivée à St. Boniface de Mgr. Taché, qui a fait à tout son peuple réuni une allocution des plus belles et qui a eu un succès complet. Voilà l'homme de la situation et de qui seul le Nord-Ouest peut attendre son salut. Nous n'avons plus confiance à Riel, qui n'est probablement que l'instrument aveugle des Américains; nous avons encore moins de confiance aux Mair, aux Setter et aux Schultz, qui ne sont que les organes du plus odieux fanatisme haut-canadien et qui ne veulent du Nord-Ouest que pour Ontario, comme ils l'ont déclaré formellement dans de fort pauvres discours que tous les badauds de Toronto ont trouvés sublimes.

J. A. MOUSSEAU.

#### LA MOTION BLAKE.

M. Ramsay a écrit à ce sujet dans le *Telegraph* du 9, un court mais très bon article dont nous voulons donner la traduction à nos lecteurs. Il y rend un témoignage très flatteur à l'intelligence politique et constitutionnelles des Canadiens-Français.

"Nous sommes fâchés qu'un homme de l'habileté de M. Blake se méprenne aussi étrangement sur le but véritable auquel doit tendre tout homme politique et cherche à trafiquer sa respectabilité contre une popularité éphémère. La seule popularité qu'on doit ambitionner est celle qu'on ne recherche pas. Et cela est vrai, même au point de vue le plus bas des chercheurs de popularité, dont la fourberie est généralement découverte avant qu'ils puissent saisir le prix de leurs efforts. Il est inutile d'ajouter qu'aux yeux de la meilleure partie du peuple la recherche de la popularité est aussi odieuse que la flatterie. Il est impossible que M. Blake pense, même un instant, qu'un octroi parlementaire à une province est ou illégal ou inconstitutionnel. De plus, s'il est loyal envers le pays, il ne peut qu'être satisfait que le mécontentement de la Nouvelle-Ecosse, quelque peu raisonnable qu'il pût être, a été sensiblement diminué au prix d'un simple sacrifice d'argent. Quant à la majorité donnée par le Haut-Canada et le Nouveau-Brunswick à la sotte motion de M. Blake, nous ne pouvons que dire que ce vote confirme notre ancienne opinion que la responsabilité du gouvernement est mieux comprise par la majorité française du Bas-Canada que par les membres de notre nationalité. Les représentants du peuple de Québec ne craignent pas de revenir à leurs constituants plus pauvres et moins avancés dans le progrès matériel que leurs voisins d'Ontario et de leur dire "nous avons voté \$150,000 en sus de ce que la Nouvelle-Ecosse devait avoir afin de cimenter une union dans laquelle l'élément anglais est, par rapport à nous, comme quatre est à un." Et cette explication sera acceptée par des milliers d'électeurs que le fermier d'Ontario veut bien mépriser dans son matérialisme et sa fanfaronnade mal placée."